

PIERRE-ÉLIE
GUYON
OSONS L'ESPOIR !

À l'attention de :

**Association de Citoyens
Contre les Déserts Médicaux**

Le 27 juin 2024

Objet : Réponse à la lettre ouverte aux candidats aux législatives 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ce courrier en réponse à votre demande de précisions concernant ma position, ès-qualités de candidat aux élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet 2024.

Les déserts médicaux sont un sujet central qui affecte très fortement la Mayenne avec un taux de médecins traitants très inférieur à la moyenne nationale.

Cet état de fait est, d'une part, **inacceptable pour les citoyens habitants notre territoire**, et, d'autre part, synonyme d'un **grave danger de salubrité publique** nécessitant un soin tout particulier pour le député que je serai.

La première raison évidente est le manque d'attractivité de ces territoires. En effet, comme vous le savez un jeune médecin qui a réalisé ses études en zone urbaine n'est que rarement attiré par des territoires ruraux. C'est pourquoi je m'engage à tout mettre en œuvre pour défendre leur accessibilité par des liaisons ferroviaires ou routières efficaces. D'autre part, je m'engage également à travailler avec les élus locaux pour appuyer toutes les initiatives qui permettent de développer la vie culturelle, associative, commerçante, ... et, de fait, rendre leurs territoires plus attractifs. Il est évident qu'il faut soutenir les élus qui se battent pour mettre en place des maisons pluridisciplinaires de santé à l'exemple des quelques réussites que l'on peut avoir sur notre territoire.

La deuxième raison me semble être la démotivation des jeunes pour les métiers de la santé et plus particulièrement les soins infirmiers et les services à la personne. Je m'engage à lutter pour la revalorisation de ces métiers tant au niveau de l'image que de la rémunération. Et pour ce faire, je travaillerai en contact avec les établissements qui les forment sur notre territoire.

Le troisième enjeu est lié à la formation médicale. Un territoire disposant d'une université bénéficiera de plus de médecins ayant la volonté de rester sur sa zone géographique. En effet, pendant ses études un jeune tisse des liens forts avec un territoire et sera plus enclin à s'y installer. Je m'engage à favoriser et développer l'installation d'Universités dans le domaine médical en Mayenne, à l'exemple de la première année de médecine qui peut se dérouler à Laval. Cela doit être réalisé en lien et à l'écoute des centres hospitaliers et des services médicaux locaux. D'autre part, cela permet aux étudiants de découvrir les nombreux atouts de la Mayenne. Enfin, il me paraît incontournable de développer les métiers de pratique avancée à l'exemple de ce qui a été fait pour les infirmières.

Le quatrième enjeu est national : la répartition des médecins et du personnel médical. Il est évident que certains territoires ont plus d'installations que d'autres. Il existe plusieurs solutions :

Soit, limiter l'installation des médecins aux zones en tension uniquement, en refusant l'installation de nouveaux médecins dans des territoires au dessus de la moyenne nationale pour créer un équilibre. **Cette solution est à défendre** pour permettre de répartir plus équitablement l'offre de santé sans imposer un lieu précis d'exercice.

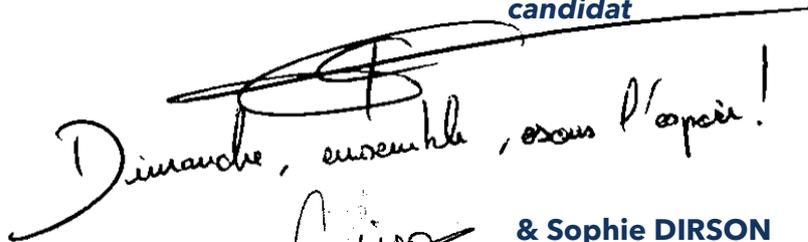
Soit, créer un régime fiscal temporaire incitatif pour les médecins faisant le choix d'exercer dans des zones qualifiées de déserts médicaux. Cette solution à pour objectif de récompenser les bonnes volontés et d'inciter de nouveaux médecins à s'installer dans nos territoires abandonnés.

Enfin je reste dubitatif face à l'essor de la télémédecine qui pourrait être une solution précarisant des secteurs géographiques en ne permettant pas de maintenir un lien social pour des personnes fragiles tout en obérant le plan psychologique de certaines pathologies.

Je reste à votre entière disposition pour échanger,

Veuillez recevoir, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de ma considération,

Pierre-Élie GUYON
candidat



Dimanche, ensemble, osons l'espoir !

& Sophie DIRSON
suppléante